

Assemblée générale administrative de la Société Helvétique des Sciences Naturelles

Autor(en): **Bays, S.**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden
Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **125 (1945)**

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lundi 3 septembre

08. h. 00 Deuxième Assemblée générale à l'Aula de l'Université.
08 h. 00 Conférence de M. le prof. A. Portmann, Bâle : « Die Ontogenese des Menschen als Problem der Evolutionsforschung. »
09 h. 20 Conférence de M. le prof. L. Ruzicka, Zurich : « Neuere Ergebnisse auf dem Gebiete der Steroide. »
10 h. 40 Conférence de M. le chanoine G. Lemaître, prof. à l'Université de Louvain : « L'hypothèse de l'atome primitif. »
12 h. 15 Repas de clôture. Groupe A: Hôtel Suisse; groupe B: Hôtel de Fribourg.

2. Assemblée générale administrative de la Société Helvétique des Sciences Naturelles

tenue le samedi 1^{er} septembre 1945, à 15 h. 30, à l'Université de Fribourg,

sous la présidence de M. le prof. A. Tiercy, président,
entouré des membres du comité central.

1^o *Le procès-verbal de l'Assemblée générale administrative du 2 septembre 1944* est adopté tacitement.

2^o *Rapport du comité central pour 1944*. Le président central donne lecture du rapport pour 1944 (cf. pp. 217 ss.), adopté à l'unanimité.

3^o *Etat des membres*. Le secrétaire central donne lecture des noms du membre honoraire et des 21 membres ordinaires décédés, ainsi que des 52 membres ordinaires reçus depuis l'assemblée générale de Sils en 1944. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des membres défunts.

4^o *Comptes de 1944*. La parole n'est pas demandée à ce sujet, et les comptes ainsi que le rapport des vérificateurs sont adoptés à l'unanimité.

5^o *Cotisation pour 1946*. La cotisation ordinaire est maintenue à l'unanimité à fr. 10.— pour 1946.

6^o *Communications de présidents de commissions*. Le prof A. Ernst, président de la commission du prix Schläfli, annonce que trois travaux ont été présentés pour la question: « Kritische Studie der Verfahren zur Gewinnung von Eisen aus Eisenerzen mit elektrischer Energie ». Se basant sur un rapport des prof. Durrer (E. P. F., Zurich) et Boissonnas (Neuchâtel), la commission a décidé de partager le prix Schläfli entre les trois concurrents, à raison de trois prix, de fr. 500.—, fr. 300.— et fr. 200.—. Après avoir ouvert les trois plis cachetés contenant les noms des auteurs des travaux primés, le président central proclame les noms, des lauréats: 1^{er} prix de fr. 500 au Dr Hans Reinhart, chimiste, Soleure; 2^{me} prix de fr. 300 au Dr Max Hauser, Zurich, et 3^{me} prix de fr. 200 au Dr G. Keller-Wylenmann, ing., Brugg.

Le prof. P. Niggli (Zurich) exprime les remerciements de la « Naturforschende Gesellschaft in Zürich » pour l'honneur que lui fait la S. H. S. N. en acceptant son invitation de se réunir en 1946 à Zurich, à l'occasion de la célébration du 200^{me} anniversaire de la fondation de la « Naturforschende Gesellschaft in Zürich ». M. Niggli annonce que la réunion aura lieu probablement du 7 au 9 septembre 1946.

Séance levée à 16 h.

Procès-verbal de la 125^{me} Assemblée annuelle de la S. H. S. N.

L'Assemblée annuelle de Fribourg, du 1^{er} au 3 septembre 1945, était la 125^{me} assemblée dans une période de 130 ans, depuis les célèbres journées des 6, 7 et 8 octobre 1815 où naissait la S. H. S. N., dans la propriété du pharmacien genevois Henri-Albert Gosse, sur un contre-fort du Petit-Salève.

Ainsi, sur cette période de 130 ans, cinq fois seulement l'Assemblée annuelle de trois jours, comme la première de 1815, ne s'est pas tenue. Le président soussigné connaît trois de ces hiatus produits dans l'espace de 130 ans : celui de 1914, produit par la mobilisation générale de l'armée suisse dans les premiers jours d'août; celui de 1918, causé par la grippe qui sévissait dans la période où la réunion prévue à Lugano devait avoir lieu; enfin celui de 1939, dû encore une fois à la mobilisation générale de l'armée suisse dans les derniers jours d'août. La réunion de 1914 était la 97^{me} Assemblée annuelle; elle était prévue à Berne, avec le professeur Edouard Fischer comme président annuel. Elle n'eut pas lieu à Berne, mais fut renvoyée à Genève du 12 au 15 septembre 1915, avec le professeur Amé Pictet comme président annuel; on y fêta le 100^{me} anniversaire de la fondation de la Société. La réunion manquée de Lugano en 1918, qui était la 100^{me} session annuelle, eut lieu à Lugano en 1919; celle de 1939, qui était prévue par le hasard des circonstances dans ce même Tessin, dans sa seconde ville, jumelle de Lugano, Locarno, fut également renvoyée au même endroit en 1940. Elle était la 120^{me} session annuelle.

Ainsi il n'est pas sans intérêt de constater que de 1815 à 1914, dans son premier siècle d'existence, l'activité annuelle de la grande Société helvétique n'a été interrompue que deux fois, tandis que dans les trente dernières années, trois fois elle a été empêchée de tenir sa session. C'est là simplement une confirmation du fait évident que nous vivons dans une époque bien tourmentée, tandis que le siècle antérieur, en particulier pour la Suisse, fut incontestablement plus calme.

J'en viens maintenant au rapport plus précis sur l'organisation que nous avons prévue et les quelques observations qu'elle comporte. Au moment où nous avons constitué le comité annuel et établi les éléments essentiels du programme général, la guerre sévissait encore, et il était impossible de prévoir, à ce moment-là, d'une façon certaine, si l'assem-

blée fixée aux 1^{er}, 2 et 3 septembre 1945 aurait lieu avec la paix revenue, ou peut-être seulement en pleines convulsions des derniers moments de la tourmente, qui pouvaient être particulièrement critiques pour notre pays. Nous avons été confiants; nous avons fait nos préparatifs pour le cas favorable, à charge de tout arrêter ou de tout interrompre, si le pire devait se présenter. Mais déjà pour l'envoi de notre première circulaire, datée du 15 mai 1945, qui contient le programme général de la réunion, qui restera le programme définitif à part quelques modifications de détail, la guerre en Europe était terminée. Dans les derniers jours d'avril, les derniers éléments du commandement et de la résistance des forces allemandes s'effondraient; la débâcle de l'un des belligérants était complète. Comme nous le disions dans la circulaire, le rideau descendait sur le drame terrible qui dévastait le continent depuis six ans bientôt; mais les conditions économiques prochaines pour organiser l'assemblée n'en seraient pas moins difficiles et les possibilités restreintes, en particulier en fait de repas, chambres et excursions.

Nous avons daté notre seconde circulaire, contenant le programme détaillé de la réunion, du 31 juillet 1945. Elle contient les communications générales, l'ordre du jour de l'assemblée administrative, le programme général, le programme des sections, les prescriptions du comité central destinées aux conférenciers aux assemblées générales et aux séances de sections. En particulier, le programme des quinze sections prévues, correspondant aux quinze sociétés de branches actuellement affiliées à la Société Helvétique des Sciences Naturelles, comprenait un total de plus de 200 communications scientifiques, qui allaient être données toutes, à l'exception d'une partie de celles de la section de Géologie qui ont été renvoyées au lundi matin 3 septembre, dans la matinée et l'après-midi du samedi 1^{er} septembre et le dimanche matin 2 septembre. Le départ pour l'excursion générale du dimanche après-midi, prévu à 13 h. 45 dans la seconde circulaire, a dû être avancé au dernier moment pour des nécessités d'horaire, à 13 h. 35. Il a donc fallu demander de terminer les séances de sections le dimanche matin en principe à 11 h. 30. Enfin certaines de ces séances de sections devaient être placées de manière que leur fréquentation fût possible pour des participants intéressés à la fois aux communications de plusieurs sections différentes. C'est dire la difficulté qu'il y avait à situer autant de séances et autant de travaux dans le laps de temps très court de trois demi-journées,

Heureusement les auditoires et les installations de cours des nombreux instituts de la Faculté des sciences nous ont aidés dans cette tâche considérablement. Seules deux sections, la section de Géophysique, Météorologie et Astronomie et la section de Géographie et Cartographie, ont dû trouver place ailleurs, dans la salle de physique et la salle de dessin des bâtiments du Technicum cantonal, à proximité immédiate.

Le but de l'excursion en pays fribourgeois, prévue dans la première circulaire, a été longuement pesé et discuté. En temps normal, c'est-à-

dire l'année prochaine déjà, nous aurions eu les autocars des Chemins de fer fribourgeois à disposition, et notre intention déjà ancienne était de transporter toute la réunion, l'après-midi du second jour, au Lac-Noir, dans un site moins connu, mais très beau et caractéristique de nos Préalpes fribourgeoises et particulièrement intéressant pour des naturalistes. Le hasard de l'année qui nous a été proposée, et même dans une certaine mesure imposée par le comité central, ou plutôt par les circonstances dans lesquelles il se trouvait pour organiser l'Assemblée annuelle, n'aurait pas pu à ce point de vue nous être plus défavorable. Quoi qu'il en soit, il ne nous restait pour le choix de l'excursion du dimanche après-midi, que la possibilité du chemin de fer. Morat avec son lac est un but d'excursion depuis Fribourg, par le chemin de fer électrique, charmant et facile à organiser, mais très connu. Nous avons hésité longuement pour Estavayer-le-Lac qui est moins connue, qui est notre cité fribourgeoise plus lointaine, sur les rives du lac de Neuchâtel, qui a son château aussi et ses anciennes murailles et sa ligne encore de vieille forteresse. Mais là aussi les circonstances du moment étaient particulièrement défavorables; le manque de charbon interdisait complètement la possibilité d'un train spécial, et un train horaire sur la transversale Fribourg—Yverdon était nécessairement un train omnibus s'arrêtant à toutes les stations, grinçant et cahotant pendant une heure de temps, entre Fribourg et Estavayer. C'est la raison première pour laquelle nous avons abandonné ce projet.

Il ne restait alors que Gruyères et la région des Préalpes de la partie haute du canton. Il est vrai que nous avons déjà été à Gruyères, et même beaucoup mieux, à Charmey et à Gruyères en autocars, en 1926. Mais l'itinéraire choisi par Palézieux, Châtel-St-Denis, Bulle, Gruyères et retour par Romont, la commodité et le confort des trains, en particulier des nouvelles voitures sur le trajet des Chemins de fer fribourgeois, l'agrément pour nos hôtes de connaître ainsi, au pied des Préalpes, une partie essentielle de notre paysage fribourgeois, étaient de bonnes raisons aussi de préférer cette excursion à la visite d'Estavayer. Le temps a été par surcroît très beau; nos hôtes ont paru enchantés de leur après-midi; c'est pourquoi nous pensons avoir trouvé sur ce point, dans les circonstances particulières du moment, la solution la meilleure.

Un changement a été fait au programme général après l'envoi de la seconde circulaire. La conférence de M. le professeur A. Stucky, directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, empêché, a été remplacée par une conférence de M. le professeur Ch. Hænny, à la même Ecole d'ingénieurs, sur le thème : « *La libération de l'énergie nucléaire.* » Au moment même de l'envoi de notre seconde circulaire, dans les premiers jours du mois d'août, éclataient les deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, et le sujet du professeur Hænny, qui a travaillé dans ce domaine de recherches, était d'une actualité particulièrement intéressante.

Nous soulignerons aussi la reprise de contact avec l'étranger que nous avons cherchée par la conférence de M. le chanoine Lemaître, professeur à l'Université de Louvain. Lorsque nous nous sommes adressés à lui, en janvier 1945, par l'intermédiaire de la légation de Suisse à Bruxelles, on était encore en pleine guerre, et selon les circonstances, notre tentative, même avec l'acceptation du professeur Lemaître, qui a été immédiate, aurait pu être au dernier moment un insuccès. Le chanoine Lemaître est l'auteur de la théorie de l'univers en expansion, et sa conférence *sur l'atome primitif* était d'un intérêt exceptionnel pour tous ceux qui s'intéressent au problème de l'origine du monde.

Dans un ordre d'idées plus matérielles, nous nous permettons aussi l'observation suivante. L'idée d'une fondue fribourgeoise à faire servir à quatre à cinq cents participants le dimanche soir, chiffre que nous pouvions prévoir, était assez risquée. Il n'a pas manqué de gens, et de gens compétents, pour nous en dissuader avant la réunion, et nous assurer que ce serait un fiasco, à commencer par le chef cantonal de l'économie de guerre. Nous avons maintenu notre idée et, sauf un cas qui nous a été signalé, où le restaurateur n'a pas été à la hauteur de sa fonction, sur les quinze restaurants où la fondue était servie, nous avons eu l'impression au contraire de la réussite.

Dans ce même ordre d'idées, une innovation qui peut-être a été moins heureuse a été la suivante. Il nous était difficile d'organiser un repas unique officiel, d'ouverture ou de clôture; aucune salle fermée dans nos hôtels ou établissements de la ville n'était suffisante pour un aussi grand nombre de participants. Nous n'aurions pu le faire qu'en plein air et en dehors de nos restaurants. Même la salle du Livio, où nous avons organisé le banquet de clôture en 1926, aujourd'hui d'ailleurs vieille et défraîchie, ne pouvait contenir plus de deux cents à trois cents participants. Nous avons cherché à maintenir quand même l'atmosphère du repas officiel en le partageant en deux groupes, dans les deux plus belles salles que nous avons à disposition, à l'Hôtel de Fribourg et à l'Hôtel Suisse. Les éléments de la soirée récréative qui suivait le repas ont passé de l'un des hôtels à l'autre. Le comité annuel, le comité central et les délégués des autorités officielles de la Ville et de l'Etat étaient répartis entre les deux groupements.

Nous avons employé à dessein, ici et dans nos circulaires, le terme de *repas* au lieu du mot *banquet*, habituel en l'occurrence; en effet, la réunion s'est trouvée par le hasard des circonstances au moment exact des restrictions alimentaires les plus grandes et malgré que nous ayons payé aux hôteliers le prix fort pour tous les repas, la qualité de ces repas n'a pas pu être aussi bonne que nous l'eussions désiré.

La question qui a été pour nous la plus difficile fut celle du logement. Nous avons déjà fait part de nos craintes à ce sujet au président central, lors de sa demande officielle à la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles d'organiser la session de 1945. Les hôtels de Fribourg disposaient d'un peu plus d'une centaine de lits pour les nuits du 31 août au 2 septembre. Or, nous avons logé dans la nuit du 1^{er} au 2 sep-

tembre, qui a été la plus fréquentée, près de 450 personnes. Ainsi plus des deux tiers de nos hôtes ont été logés dans les pensionnats ou chez l'habitant. Nous devons signaler ici le service précieux qui nous a été rendu à ce moment-là par certains de nos pensionnats et maisons d'éducation; nous citerons en particulier le Convict Salesianum qui a hébergé près d'une centaine de participants à la réunion.

Nous terminerons enfin par la question vitale des ressources financières. Notre comité des finances a réussi à trouver, auprès des diverses institutions officielles qui pouvaient nous aider à Fribourg, un montant total de subsides de fr. 9250. Le caissier a encaissé pour les cartes de fête vendues et les coupons de repas ou d'excursion séparés, un montant de fr. 14.075.25. L'encaisse totale a été ainsi, y compris fr. 2.95 d'intérêts du compte de chèques postaux, de fr. 23.338.20. D'autre part, le total des dépenses ascende à fr. 23.221.08, se décomposant en deux parties: l'une est le paiement des coupons de la carte de fête qui implique la facture de tous les repas et l'excursion; ce montant s'élève à fr. 13.540; l'autre partie comprend toutes les autres dépenses, qui font un total de fr. 9681.08. Il est resté ainsi un *solde actif* de fr. 117.12.

Mais ce qui vaut la peine d'être souligné, et c'est dans ce but que nous donnons ces chiffres, c'est la minime différence qu'il y a entre ce que les participants ont payé pour les repas et l'excursion, soit fr. 14.075.25, et ce que nous avons payé nous-mêmes, en contrepartie exacte, sur présentation des coupons, soit fr. 13.540. Tous les autres frais d'organisation, «Festschrift», impressions des circulaires, réception, divertissements, etc., sont restés complètement à notre charge. Nous croyons donc pouvoir dire sans fausse modestie que nous avons été ce que nous voulions être, généreux à l'égard de nos hôtes.

Pour le comité annuel :
S. Bays, président annuel.

Fribourg, le 25 novembre 1945.

Le rapport a été adopté par le comité central.

Genève, le 30 novembre 1945.

Le président: G. Tiercy.
Le secrétaire: E. Cherbuliez.